

PROJETS À L'ÉTRANGER

Regards croisés Citoyenneté

2024

Le projet « **Regards croisés/Citoyenneté** » vise à mobiliser des jeunes âgés de 16 à 25 ans sur des sujets de citoyenneté qui les interrogent, à les sensibiliser à un comportement citoyen éco-reponsable et à leur permettre de voyager à l'International.

Il a pour objectif faire réfléchir les jeunes grenoblois sur l'exercice de leur propre citoyenneté avec le souci de comprendre et d'échanger avec d'autres jeunes et habitant-es.

— Thématiques prioritaires

Education, sport, santé, culture, développement durable et local, innovation/transition (numérique, écologique...), inclusion (des personnes ayant moins d'opportunités), protection animale, paix, urbanisme, jeunesse, transports/mobilités, économie, ville en transition, patrimoine, tourisme, institutions, participation à la vie démocratique (engagement citoyen), alimentation, éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, emploi/formation, harcèlement et éco-anxiété.

— Public cible

- Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes grenoblois-e
- Vous êtes un groupe constitué de 3 à 7 jeunes maximum
- Vous avez envie de vous lancer dans un projet collectif traitant de la Citoyenneté
- Vous êtes prêt(e)s à partir en autonomie en France ou à l'étranger
- Vous n'avez jamais bénéficié de ce dispositif— Permanences Service jeunesse

— Déroulé du projet

Ce projet se veut être un processus de travail et de réflexion s'étalant dans le temps, une période comprise entre le début du mois de janvier et le mois d'octobre.

Tout au long du projet, les jeunes sont accompagnés par des correspondants jeunesse, des animateurs/acteurs jeunesse ou par le référent du projet « Regards croisés/Citoyenneté ».

La réalisation du projet sur la période estivale se fera en complète autonomie entre les jeunes, aucun professionnel de la jeunesse ne pourra accompagner les jeunes durant leur séjour en France ou à l'étranger.

Deux temps de formation, des débats entre porteurs de projets, le séjour estival et une restitution des projets réalisés constituent le contenu de ce processus de travail.

Les jeunes sont repérés, sélectionnés et intégrés au projet en début d'année (en février). Une commission composée d'élus et de techniciens sélectionnera les projets proposés en fonction de la motivation des jeunes et selon le choix des thématiques choisies. Les projets qui s'inscrivent dans les thématiques prioritaires définies par la Ville seront valorisés.

— Calendrier

- **Mercredi 28 février** : Réunion de lancement et présentation des projets
- **Vacances d'avril** : 2 temps de formation et 2 débats
- **De juin à août** : Séjours et réalisation des projets
- **Fin septembre / début octobre** : Restitution des projets

— Montant de l'aide

Les jeunes bénéficient d'une aide financière de la Ville dont le montant (entre 200 et 300€ par jeune) est ajusté en fonction de leur projet (contenu/programme et budget prévisionnel).

Identification des participants

Nom & prénom du référent du projet

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Nom & prénom

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Nom & prénom

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Nom & prénom

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Identification des participants

Nom & prénom

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Nom & prénom

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Nom & prénom

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Nom & prénom

Adresse

Date de naissance

Téléphone

Courrier électronique

Situation actuelle

Le projet

Intitulé du projet

Objectifs de votre projet de citoyenneté

Les dates

Du au

Destination

Le type de transport

Nombre de participant(s)

dont mineur(s)

Comment avez-vous connu le dispositif

Le budget prévisionnel

Dépenses prévues (en €)

Hébergement :

Transport :

Alimentation :

Assurances :

Loisirs :

Achats divers :

Autres (à préciser) :

Total :

Recettes prévues (en €)

Apport personnel :

Aide de la ville
de Grenoble :

Autres (à préciser) :

Total :

Autorisation parentale

Obligatoire pour tous les mineurs

Je soussigné(e) Madame/Monsieur :

Domicilié à (adresse complète) :

Certifie avoir pris connaissance du projet intitulé :

Représenté par (nom et prénom du jeune) :

J'autorise cette personne, à participer à ce projet et certifie avoir pris connaissance du fait qu'il est conduit en totale autonomie. La Ville de Grenoble, n'est en aucun cas responsable de la réalisation de celui-ci.

Pendant le déroulement du projet, je demeure donc le responsable légal du mineur.

Fait pour valoir ce que de droit.

À

Le

**Signature du père, de la mère
ou de la personne investie de l'autorité parentale**

Précéder de la mention « lu et approuvé »

Autorisation droit à l'image

Dans le cadre du dispositif, des photos ou reportages peuvent être réalisés avec les participants / votre enfant. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les actions réalisées sur la commune et non à des fins commerciales.

Je soussigné-e (nom/prénom du représentant légal OU pour les jeunes majeurs nom/prénom)

Date et lieu de naissance _____

**autorise librement l'utilisation des photos réalisées,
ou selon le projet et des conditions définis ci-dessous :**

**refuse l'utilisation des photos réalisées,
selon le projet et des conditions définis ci-dessous :**

Pour (nom/prénom du jeune si mineur)

Le bénéficiaire :

Mairie de Grenoble
11 Boulevard Jean PAIN
38100 GRENOBLE

Le projet :

- Promotion des actions du service jeunesse de la Ville de Grenoble
- Nom et prénom du responsable du projet : Henri HAMELIN, Directeur DEJ
- Supports utilisés : diffusion supports extérieurs Ville de Grenoble (totem, vox, kakémonos), sites (grenoble.fr / gremag.fr) ; réseaux sociaux de la ville de Grenoble ; intranet (GalaxY) ; écrans dynamiques de la ville
- Cadre d'utilisation du document : promotion des dispositifs du service jeunesse
- Date de publication / de diffusion : à partir de septembre 2023
- Durée de publication du document à compter de la date de publication : 3 ans

Les conditions :

- Toute autorisation pour un enfant mineur non complétée par les deux responsables légaux ne serait être viable sauf exception
- Les supports seront exclusivement utilisés dans le cadre du projet susmentionné
- Ces supports ne seront ni communiqués, ni vendu, ni utilisés à d'autres usages,
- Le bénéficiaire s'interdit expressément de procéder à une exploitation des supports susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du modèle. Il s'interdit également d'utiliser les supports si ce dernier présente le modèle dans une situation humiliante ou dévalorisante,
- Conformément à la loi, le libre accès aux données recueillies est garanti. Le modèle peut donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et dispose du droit de retrait.

Signatures

si enfant mineur des deux responsables légaux

Précéder de la mention « lu et approuvé »

À

Pièces à fournir

- Le présent dossier dûment rempli.**
- Une photocopie recto verso de la carte d'identité de chacun des participants.**
- Un justificatif de domicile de tous les participant-es grenoblois-es.**
- Une autorisation parentale pour chaque mineur engagé dans le projet.**
- Une autorisation droit à l'image pour chaque participant-es**

L'ensemble du dossier doit être déposé

après d'un-e correspondant-e jeunesse qui devra rencontrer toutes les personnes impliquées dans le projet et vérifiera l'ensemble des pièces justificatives.

Pour les jeunes qui sont accompagnés par une association socioculturelle ou une autre structure, l'animateur-trice jeunesse ou le/la référent-e éducatif-ve vérifiera que le dossier est complet. Ce dernier devra être déposé **au Transfo (1 rue Victor Lastella à Grenoble) auprès du service Jeunesse.**

Pour connaître le correspondant jeunesse le plus proche de chez vous, contacter **Karim Lakhal au 06 07 24 83 16**